STRICTEMENT CONFIDENTIEL
Destiné seulement aux commerçants
chargés du Service Philips
Tous droits d'auteurs réservés

Publié par le
DEPARTEMENT SERVICE CENTRAL
N.V. Philips' Gloeilampenfabrieken
Eindhoven

PHILIPS

DOCUMENTATION DE SERVICE

pour le changeur de disques

AG1000-50-51

1952 pour alimentation de réseaux C.A.

Les changeurs de disques sont égaux aux changeurs de disques type AG 1000-00 et AG 1000-01 respectivement, à l'exception du plateau à disques.

Le plateau à disques pour ces appareils est exécuté avec du feutre rouge et le bord nickelé.

Le numéro de code de ce plateau est 49 928 78.0

Pour des données concernant le réglage et la réparation de ces changeurs de disques voir la documentation de Service pour type AG 1000.

93 976 50.1.28

Imprimé en Hollande

MODIFICATIONS DE FABRICATION

En cours de fabrication, certaines modifications ont été apportées au changeur de disques AG 1000, entraînant la suppression de quelques pièces ou leur remplacement par de nouveaux modèles.
Ces modifications se rapportent :

I. Accouplement du disque de commande à l'axe principal.

a) La forme du dispositif de mise en marche du disque de commande est modifiée (voir pos. D de la fig. 8 de la documentation "Service"). De ce fait, un nouveau numéro de code désigne le plateau et l'axe principal qui lui est solidaire. L'ancien modèle sera livré jusqu'à épuisement du stock existant.

b) Le bras de commande (pos. 127 - fig. 9 de la documentation "Service") est également modifié. La forme du nez de ce bras de commande est modifiée et le galet de fibre est supprimé. Ce nouveau bras de commande ne peut s'utiliser qu'avec le plateau modifié décrit en a) ci-dessus.

Du fait de ces modifications, le réglage de la position d'arrêt est changé (voir le point 3 du paragraphe IX de la documentation "Service") comme suit :

(Voir fig. K1). Desserrer d'un tour les vis de fixation du support de ressort d'arrêt (pos. 135 - fig. 9 de la documentation "Service").Le nez du bras de commande (pos. 3 - fig. K1) doit être mis en place, le plus près possible de l'axe principal (pos. 2 - fig. K1), et au milieu de la languette d'arrêt (pos. 1 - fig. K1), ceci se réglant par le déplacement du support de ressort d'arrêt. Serrer ensuite les vis du support de ressort d'arrêt et contrôler l'engagement, dans le ressort d'arrêt, de l'ergot du disque de commande. S'assurer que l'arrêt du disque se fait correctement.

c) L'axe pivot du bras de commande est muni d'un trou taraudé remplaçant la fixation précédente par rondelle fendue (voir fig. K2). Les pièces de l'ancienne fixation restent livrables pour le Service.

d) Du fait de la modification indiquée au littéra c), le numéro de code du disque de commande est modifié. Cette nouvelle exécution sera fournie dès que le stock actuel sera épuisé. L'utilisation du nouveau type de disque de

commande nécessite l'emploi d'une rondelle spéciale (pos. 1 - fig. K2) et d'une vis de blocage.

e) Le levier d'entraînement (pos. 120 - fig.9 de la documentation "Service") est modifié par suppression du disque en matière plastique. Le réglage reste identique à celui déjà indiqué dans la documentation "Service".
Le nouveau modèle sera fourni dès l'épuisement des stocks de l'ancien type.

II. Mécanisme du mouvement vertical du bras de P.U.

La plaque de commande (pos. B - fig. 8 de la documentation "Service") de la came de levage est modifiée ; l'étrier (pos. K - même figure) est fixé à l'aide d'une seule vis au lieu de trois (pos. C - fig. 8 de la documentation "Service").

Fig.	Pos.	Désignation	Numéro de code	
			Ancien	Nouveau
8	65	Plateau avec axe principal	49.926.23.0	49.928.73.0
9	124	Disque de commande	49.928.24.0	49.928.75.0
9	127	Bras de commande	49.928.25.0	49.928.76.1
9	128	Disque de fibre	49.936.69.0	-
9	126	Rondelle	49.936.71.0	49.921.66.0
9	125	Rondelle de serrage	07.892.00.0	-
9	120	Levier d'entraînement	49.928.27.0	49.937.95.0

MODIFICATIONS DE FABRICATION

Les modifications suivantes ont été apportées en cours de fabrication du changeur de disques AG 1000.

A. Broche centrale.

La broche centrale a été légèrement modifiée et de ce fait le mode de réglage indiqué au point B du paragraphe IX-5 de la documentation "Service" n'est plus valable. La plaque de blocage F (voir fig. 8 - documentation "Service") n'est plus utilisée avec le nouveau modèle de broche centrale.
La fig. L1 indique la modification apportée à la broche centrale, l'ancienne réalisation étant figurée en L2.
La flèche noire de la fig. L1 indique l'endroit de la modification, la partie mobile de la broche centrale ayant été diminuée de largeur à la hauteur du système de sélection de disque. La fig. L2 montre que pour l'ancien type de broche centrale, la partie mobile peut dépasser le diamètre de la partie fixe à cet endroit et provoquer le blocage du disque. Pour supprimer cet inconvénient, il faut procéder à un réglage minutieux de la plaque de blocage, tandis que pour le nouveau type de broche centrale, la plaque de blocage n'a plus d'utilité.

De ce qui précède, il doit être retenu que : une broche centrale, ancien modèle, ne peut être mise en place sur un appareil prévu pour fonctionner avec le nouveau modèle. Dans ce cas, il faut, sur la broche ancien modèle, limer la partie pouvant dépasser le corps fixe, suivant les indications des fig. L1 et L2. La distance de 2,7 mm, donnée à la fig. L2 doit alors être rigoureusement respectée et ne peut être entamée.
Le numéro de code de la broche centrale reste inchangé.

B. Came de levage (pos. 82) et plateau de levage (pos. H) (voir fig. 8 - documentation "Service").

Du fait des modifications apportées à ces pièces, il y a lieu de noter que les anciens et nouveaux modèles ne sont pas interchangeables.
Les fig. L4 & L3 montrent respectivement l'ancien et le nouveau modèle de ces pièces. L'examen de ces figures révèle aisément le type de came de levage à utiliser dans le cas où celle-ci doit être remplacée.

C. Plaque de commande de levage (B) et flasque de l'axe principal (73) (voir documentation "Service").

Les points de fixation du ressort (pos.4 et 3 de la fig. L4) de rappel sur ces pièces sont modifiés comme l'indique la fig. L3. La gorge de la plaque de commande de levage est également modifiée (voir fig.L5). La plaque de commande n'est plus guidée par l'axe de fixation du ressort mais par l'axe du disque de commande.
Le flasque de l'axe principal ancien modèle, est seul livrable. Lorsque cette pièce doit être remplacée sur un appareil modifié, il suffit de retirer l'axe de fixation du ressort de rappel.

Matériel

Fig.	Pos.	Désignation	N° de code
L4	2	Came de levage, ancien modèle	49.927.27.0
L3	2	Came de levage, nouveau modèle	49.938.40.0

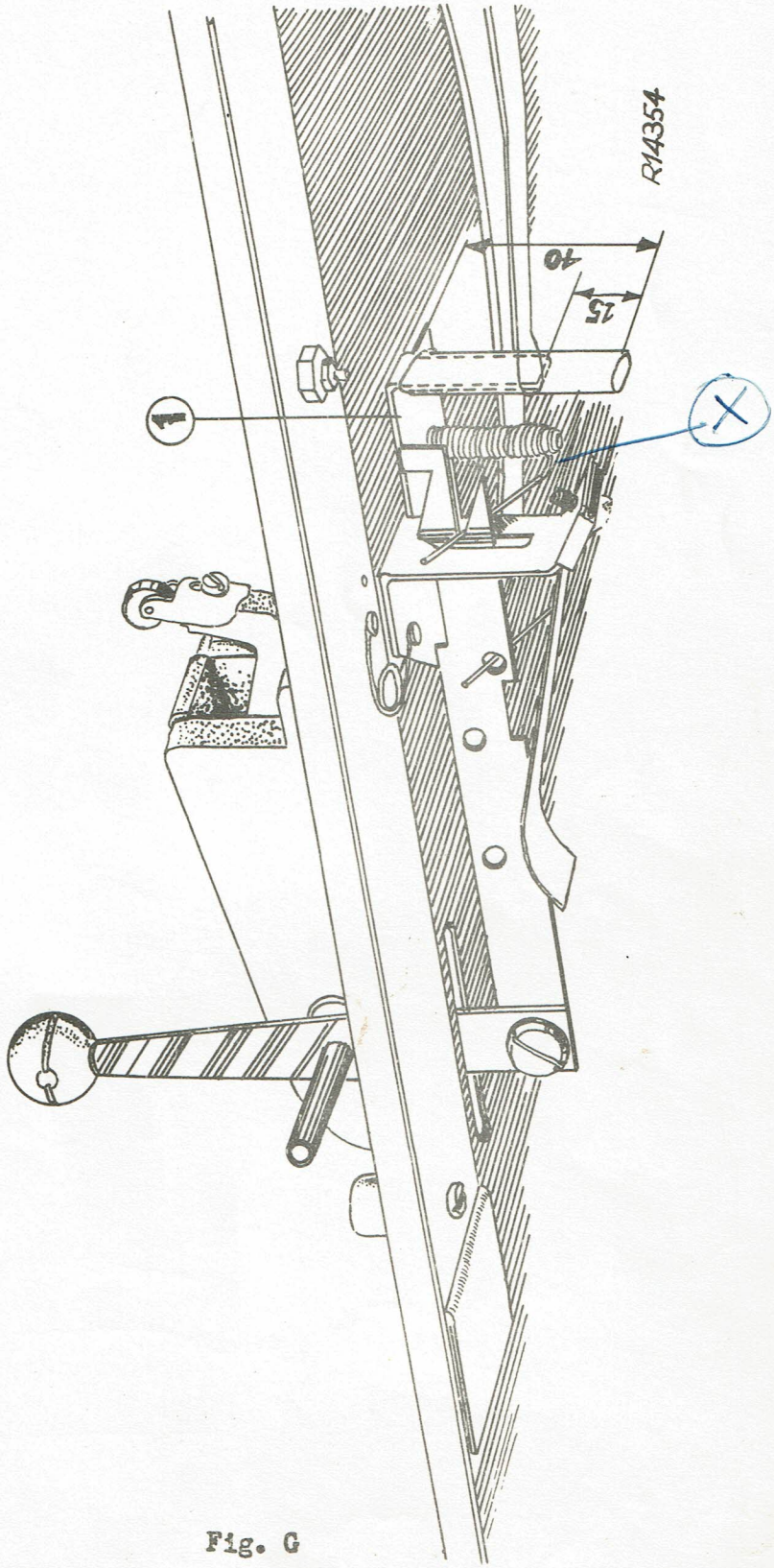

Fig. G

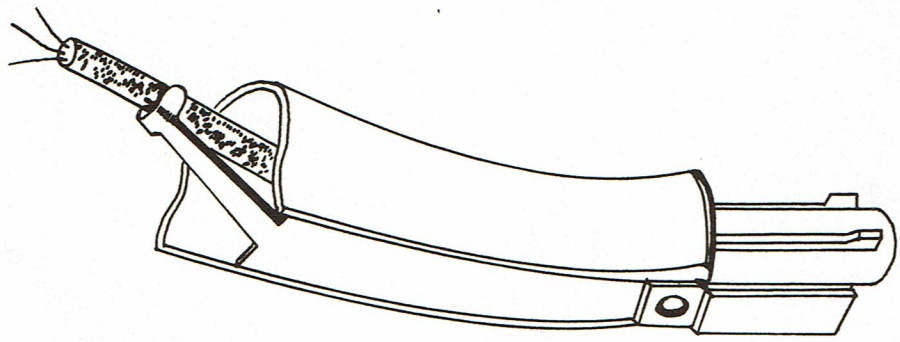

Fig. H

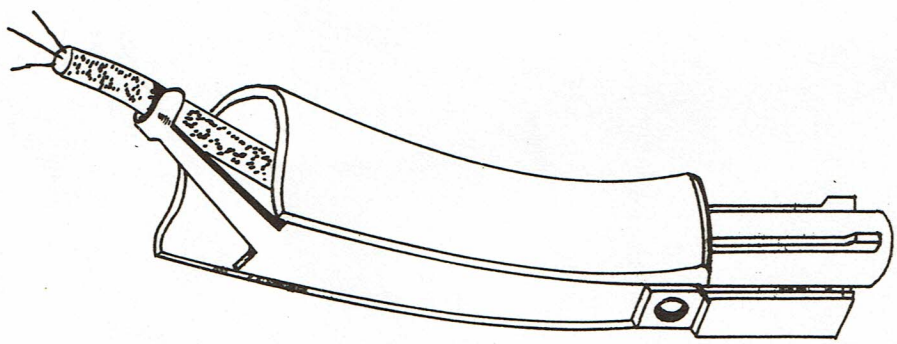

Fig. H

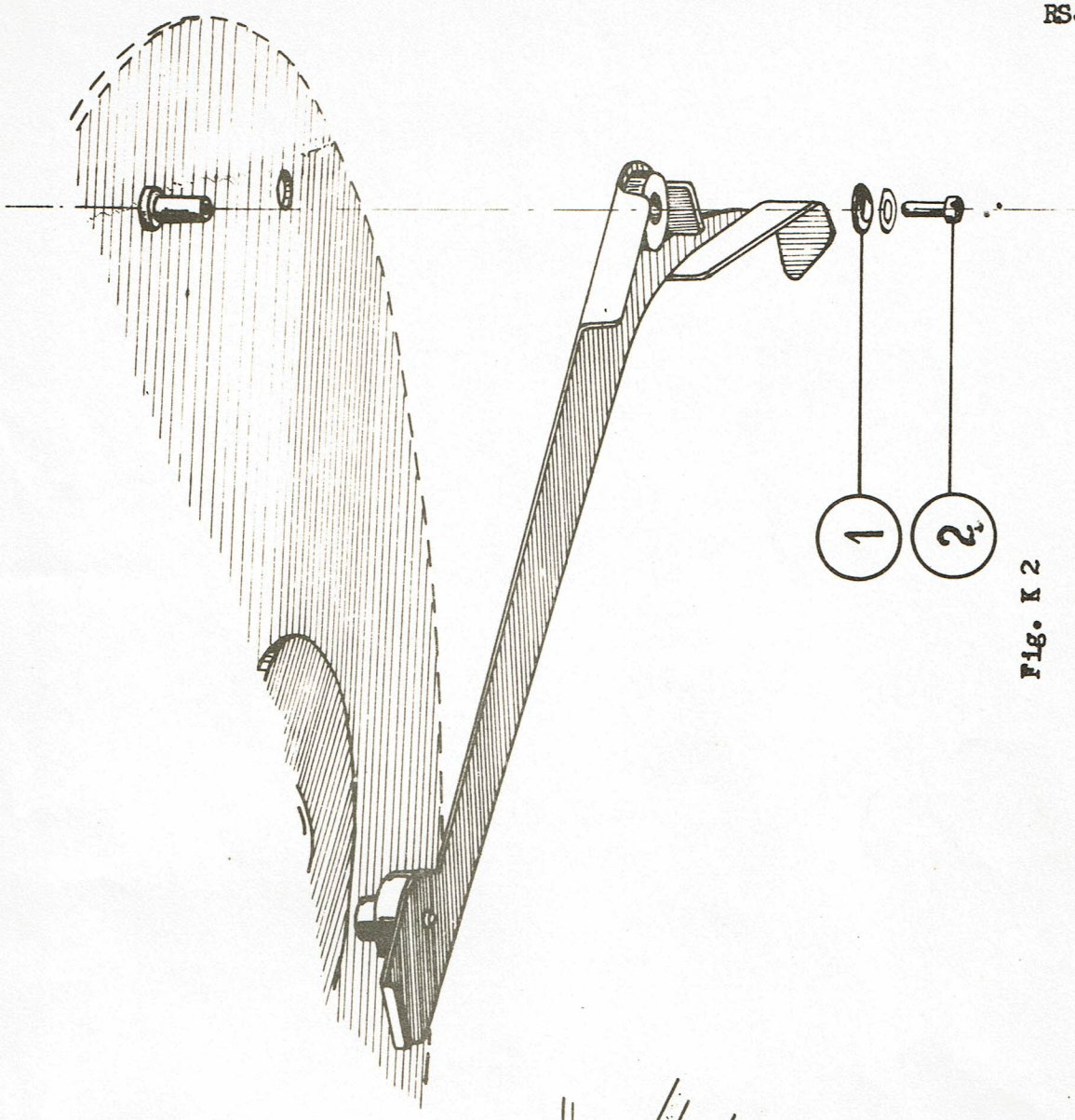

Fig. K 2

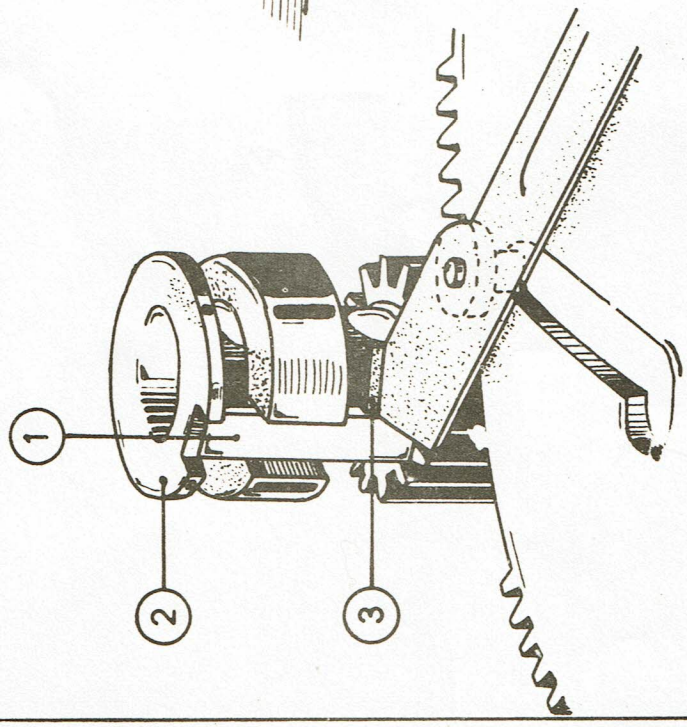

Fig. K 1

Fig. L 1

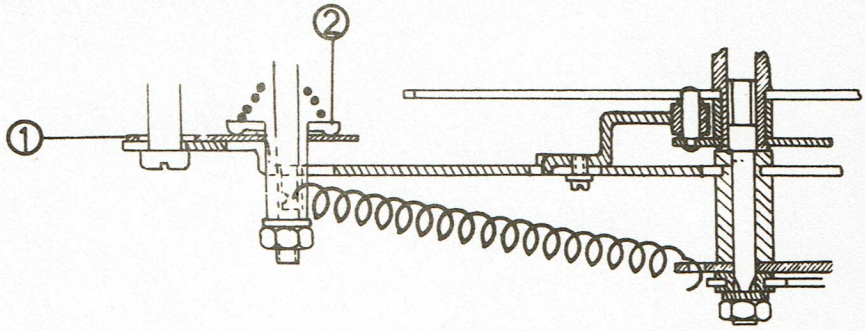

Fig. L 3

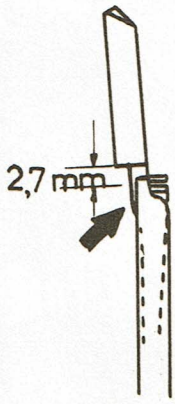

Fig. L 2

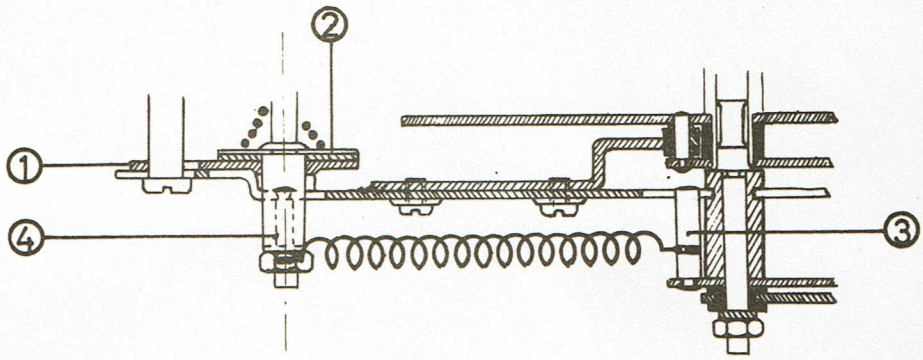

Fig. L 4

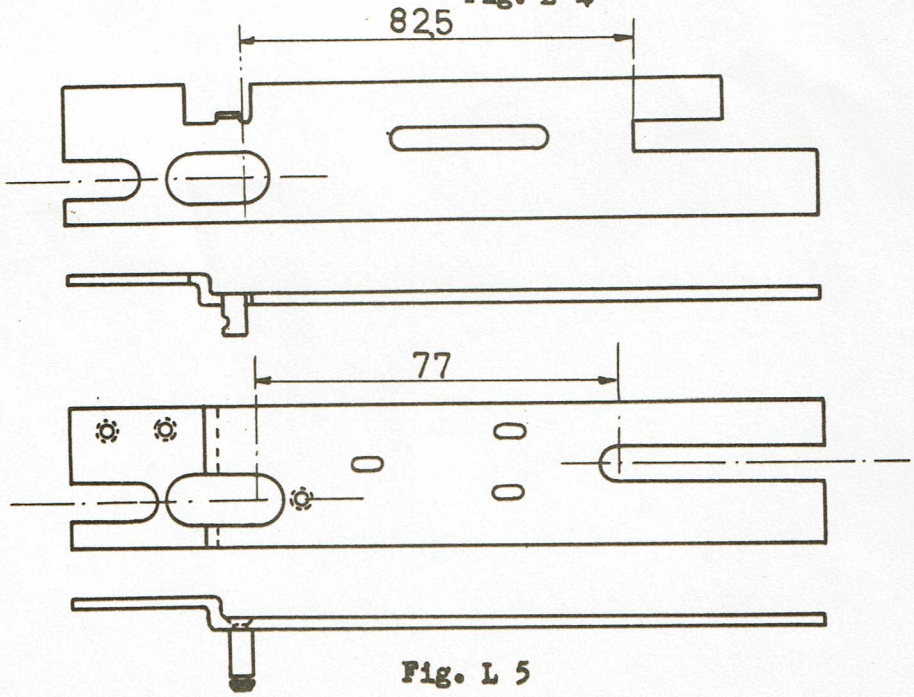

Fig. L 5